

Janvier 2026

#12



# À l'Unisson

Magazine d'information intercommunal





# SOMMAIRE

## P.4 - 5 **Dossier :**

La nouvelle station d'eau potable

## P.6 **Économie & Tourisme :**

- Les Espaces d'entreprises de Wesserling fêtent leurs 20 ans
- Le Tour de la Vallée de la Thur en itinérance  
Une nouvelle boucle de randonnée permanente

## P.7 **Urbanisme :**

Construire ou rénover sa maison

## P.8 **Déchets :**

La collecte des déchets : rappels essentiels

## P.9 **Enfance :**

Le choix du multi-âge

## P.10 **Équipements culturels et sportifs :**

- La médiathèque, un lieu vivant, des partenariats multiples
- Travaux au centre aquatique de Wesserling

## P. 11 **En Bref**

## P. 12 **Calendrier de collecte 2026**

Déchets ménagers et déchèterie mobile

**Horaires d'ouverture au public :**  
**Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00**  
**et de 14h00 à 16h30**  
**Fermée le mercredi après-midi.**



Vallée de  
Saint-Amarin  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Rejoignez-nous  
sur Facebook

- À l'Unisson n°12 - Janvier 2026
- Directeur de la publication : Cyril AST
- Directrice de la communication : Anne Sylvia PISCHOFF-MARTINEZ
- Conseil Conception Rédaction : Auctavia Communication
- Conception graphique : grafikexpo.fr
- Impression : Publi H, certifié imprim'vert  
6220 exemplaires, papier Couché recyclé, 135g/m<sup>2</sup>
- Crédits photos : CCVSA

La CCVSA remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine intercommunal et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.



Madame, Monsieur,  
Chers habitants de la vallée de Saint-Amarin,

À l'heure où s'ouvre cette nouvelle année 2026, notre environnement national et international demeure marqué par l'incertitude. Pressions budgétaires, transition écologique, évolution des modes de vie : les défis auxquels les collectivités sont confrontées sont nombreux et durables. Dans ce contexte, la responsabilité des élus locaux est plus que jamais d'agir avec lucidité, constance et sens de l'intérêt général.

À l'échelle de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, notre cap reste clair : garantir des services publics fiables, accessibles et de qualité, tout en préparant l'avenir de notre territoire. Cela suppose des choix structurants, parfois exigeants, mais toujours guidés par une vision collective et partagée.

La mise en service de la nouvelle station de production d'eau potable d'Urbès, présentée dans ce numéro, en est une illustration concrète. Sécuriser durablement l'approvisionnement en eau, préserver une ressource essentielle et anticiper les effets du changement climatique constituent des priorités absolues.

Cet investissement d'envergure témoigne de notre volonté d'agir pour les générations futures, avec le soutien précieux de nos partenaires institutionnels.

Parallèlement, nous poursuivons nos efforts en faveur de l'attractivité économique et touristique de la vallée, du développement de nos équipements culturels et sportifs, de l'accompagnement des familles et de la transition écologique.

Qu'il s'agisse de l'accueil des entreprises, de la valorisation de nos paysages et de nos sentiers, de la gestion responsable des déchets ou de l'amélioration de l'habitat, chaque action contribue à renforcer la qualité de vie sur l'ensemble de notre territoire.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement quotidien des vice-présidents, des élus communautaires et des agents de la communauté de communes. Je tiens à les remercier très sincèrement pour leur professionnalisme, leur implication et leur capacité à faire vivre, au-delà des différences, un projet commun au service de la vallée de Saint-Amarin.

Au nom de toutes celles et de tous ceux qui œuvrent pour notre communauté de communes, je vous souhaite une excellente année 2026, placée sous le signe de la santé, de la solidarité et de la confiance en l'avenir. Ensemble, continuons à faire de notre territoire une **Terre d'Avenir** et un **Territoire d'Ambitions** !

Avec toute ma détermination et ma bienveillance,  
Très chaleureusement,

**Cyrille AST**

Président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de Saint-Amarin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'AST' followed by a stylized surname.



## La nouvelle station d'eau potable

### Un investissement pour sécuriser l'approvisionnement en eau

À Urbès, la nouvelle station de production d'eau potable a été mise en service en novembre dernier. Ce chantier d'envergure marque une étape majeure pour sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable du territoire.



#### ➤ Une ressource mieux utilisée

L'objectif de ce chantier était clair : permettre l'utilisation d'une ressource à sa pleine capacité tout en supprimant l'arsenic naturellement présent dans l'eau brute.

Grâce à un système de filtres destinés à la reminéralisation et au traitement de l'arsenic, la station fournit une eau conforme aux exigences sanitaires, ni calcaire ni agressive pour les réseaux.

Ces travaux permettent la distribution d'une eau à l'équilibre calco-carbo-

nique et limitent les risques sanitaires liés aux métaux pouvant se retrouver dans l'eau du robinet, notamment à cause du caractère agressif de l'eau.

L'installation des filtres de reminéralisation participe à la préservation du patrimoine de la Communauté de Communes en allongeant la durée de vie des équipements et des canalisations.

#### ➤ Le chantier

Démarrés en septembre 2024, les travaux se sont déroulés sur treize mois.

Après le terrassement du site et la construction du bâtiment à l'automne 2024, les équipes ont réalisé le génie civil jusqu'au printemps suivant.

L'année 2025 a vu se succéder la pose des filtres, l'installation des réseaux humides, puis le montage des équipements hydrauliques et électriques, avant la mise en service en octobre 2025.



## > Le Chiffre

# 1,83 million d'€

soit le coût d'investissement de la nouvelle station de production d'eau potable d'Urbès



Le coût total de l'opération s'élève à 1,83 million d'euros HT, financé à 80 % grâce au soutien de partenaires institutionnels.

### Les partenaires

- Agence de l'eau Rhin-Meuse : 1 434 966 € pour les travaux et 58 800 € pour les études ;
- Région Grand Est : 389 467 € ;
- État (DSIL) : 131 031 €.



## > Couvrir les besoins

Grâce à ces travaux, la station d'Urbès peut couvrir les besoins en eau des communes de Geishouse, Husseren-Wesserling,

Mitzach, Mollau, Ranspach, Saint-Amarin et Urbès, tout en alimentant ponctuellement Malmerspach et Moosch.

Cette réalisation constitue une étape clé pour la gestion de l'eau à l'échelle intercommunale.

Ainsi, la Communauté de Communes sécurise l'approvisionnement dans un contexte de changement climatique et de pression croissante sur les ressources naturelles.



> **Stéphane KUNTZ,**  
vice-président en charge de l'eau et  
de l'assainissement

### Parole d'élu

**“ Ce projet illustre notre volonté d'offrir à chaque habitant une eau de qualité. Cette station sécurise notre approvisionnement en eau. C'est un investissement pour les générations futures. ”**



## > Un engagement collectif pour l'avenir

Par ce projet, la Communauté de Communes poursuit une politique volontariste de gestion durable de l'eau. La mise en service de cette station symbolise la volonté par-

tagée d'agir pour préserver une ressource vitale et garantir à tous les habitants un service public fiable, moderne et durable.



## ➤ Les Espaces d'entreprises de Wesserling fêtent leurs 20 ans

Créé il y a vingt ans sur une ancienne friche industrielle réhabilitée, le parc d'entreprises de Wesserling s'impose comme un pôle économique majeur de la vallée. Géré par la Communauté de Communes, il rassemble 35 000 m<sup>2</sup> d'hôtels d'entreprises et compte près de 150 locaux de 14 à 2 000 m<sup>2</sup>.

Le site compte aujourd'hui une centaine de locataires – entreprises, associations et particuliers – et dénombre près de 300 emplois. Un pari réussi pour la CCVSA qui visait à recréer les 230 postes présents avant la fermeture du site industriel en 2003.

Les activités y sont multiples : artisanat, commerce, ingénierie, textile, services, culture, insertion sociale,

sans oublier des structures d'utilité publique comme la Croix-Rouge ou Saint-Vincent-de-Paul.

Des travaux de toiture sont actuellement en cours et de nouveaux pro-

jets visent à améliorer la performance énergétique du site, notamment par le développement des énergies renouvelables et le raccordement au réseau de chaleur intercommunal.

### > Vous êtes entrepreneur et intéressé ?

N'hésitez pas à contacter le service économique de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

Tél. 03 89 82 60 01

## ➤ Le Tour de la Vallée de la Thur en itinérance Une nouvelle boucle de randonnée permanente



Dès l'été 2026, les amateurs de randonnée pourront découvrir la vallée sous un nouveau jour avec le Tour de la Vallée de la Thur permanent, un itinéraire de 102 km imaginé en partenariat avec le Club Vosgien de la Vallée de Saint-Amarin.

Ce parcours, inspiré de l'événement incontournable du Club Vosgien, dont l'édition 2025 a rassemblé plus de 1 100 participants, devient désormais accessible en itinérance libre.

Conçu en quatre étapes, il offre plus de 4 000 mètres de dénivelé et traverse une partie du sud du Massif des Vosges, entre forêts, crêtes et vallées.

Le circuit relie plusieurs sites emblématiques (le Drumont, le Markstein, le Grand Ballon ou encore le Hartmannswillerkopf) tout en dévoilant des paysages plus secrets, pour une immersion complète dans la richesse naturelle et patrimoniale du territoire.

**Le roadbook et la trace GPX** sont disponibles gratuitement sur le site Hautes Vosges d'Alsace – Vallée de Saint-Amarin, ainsi qu'à l'Office de tourisme intercommunal.

Ce nouveau sentier vient compléter une offre de balades et randonnées déjà très riche et confirme l'attractivité du territoire pour les amateurs d'activités de pleine nature.



## Construire ou rénover sa maison

### > Pour vos projets d'habitat, la Communauté de Communes est à vos côtés

#### Vous envisagez de construire, d'agrandir ou de rénover votre logement ?

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin vous accompagne à chaque étape de votre projet. Son service Aménagement du territoire met gratuitement à disposition ses compétences techniques et réglementaires pour conseiller les habitants de la vallée.

- Instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager ou de démolir.
- Accompagnement technique et conseils personnalisés : approche architecturale, intégration paysagère, cohérence urbaine.

> CONTACT :  
03 89 82 60 01 - [urbanisme@ccvsa.fr](mailto:urbanisme@ccvsa.fr)

### > Des démarches simplifiées

Les habitants peuvent désormais déposer leurs demandes directement en ligne, via un service gratuit et accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 :



Le dépôt papier en mairie reste bien entendu possible pour celles et ceux qui le souhaitent.

### > Les formalités administratives

Sur l'ensemble du territoire, les projets de construction ou de rénovation sont encadrés par le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Ce document fixe les règles générales applicables à toute nouvelle construction, qu'elle nécessite ou non un dépôt de dossier.

Le PLUi est consultable :  
 - en mairie,  
 - au siège de la Communauté de Communes,  
 - ou en ligne : [www.ccvsa.fr/plui](http://www.ccvsa.fr/plui)



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité du projet avec les règles en vigueur.

Selon la nature et l'emplacement du projet, il convient de déposer :  
 - un permis de construire, d'aménager ou de démolir,  
 - ou une déclaration préalable de travaux.

### > Rénover avec les bons réflexes

Rénover un bâtiment, c'est préserver son histoire tout en améliorant son confort.

Chaque construction possède une véritable identité architecturale, liée à son époque, à ses usages d'origine et ses matériaux.

Une rénovation réussie repose sur une bonne compréhension de ces éléments.

Pour accompagner les habitants, la Communauté de Communes met à disposition plusieurs ressources, dont le Guide-conseil architectural de la Vallée de Saint-Amarin, qui présente les bonnes pratiques et les techniques adaptées à notre patrimoine local.



## La collecte des déchets : rappels essentiels

### La redevance d'enlèvement des déchets

La redevance sert à financer le service public de gestion des déchets. Elle est calculée en fonction des factures liées à la collecte et au traitement, des dépenses de structure (investissements, emprunts, salaires...) et après déduction des ventes de matériaux recyclables et des soutiens d'éco-organismes.

Elle est la seule source de financement de ce service et doit couvrir l'ensemble de ses dépenses. Près de 90% de ces dépenses concernent la collecte et le traitement de tous les déchets qui sont assurés par des prestataires privés.

### Les ordures ménagères

Votre redevance annuelle inclut 12 collectes de votre bac gris ou 48 à 144 dépôts en borne violette (usagers en apport volontaire).

Les collectes de poubelles grises ou dépôts supplémentaires seront facturés en supplément sur le 2<sup>ème</sup> semestre de votre redevance.

### Les biodéchets alimentaires

Seuls les biodéchets alimentaires doivent être déposés en sacs compostables dans les bornes brunes. Il est interdit de les déposer en vrac (insalubre) ou dans des sacs plastiques (non compostables).

Des sacs kraft sont disponibles gratuitement en mairie et à la Communauté de communes.



### Changement de situation :



Vous déménagez, vous emménagez, vous changez de composition familiale ? Signalez impérativement votre changement de situation à votre mairie et à la Communauté de communes.



**En fin de magazine,**  
retrouvez le planning 2026 de collecte des déchets ménagers et des déchèterie mobiles.

### Emballages recyclables

Dans le bac ou sac jaune, on jette uniquement et en vrac le papier, le carton et les emballages plastiques et métalliques. Si c'est en plastique mais que ça n'a rien emballé, ce n'est pas un recyclable. Les recyclables présentés en sacs opaques seront également refusés.

### Nouveautés 2026

#### Usagers en apport volontaire : Collecte hebdomadaire des sacs jaunes

A partir de janvier, les sacs jaunes seront désormais collectés tous les mercredis. Ils sont à déposer le mardi soir uniquement au pied de votre borne d'apport volontaire violette. Ces sacs jaunes obligatoires sont disponibles gratuitement en mairie et à la Communauté de communes. Tout autre dépôt (sac opaque ou autre jour) sera sanctionné.

Pour les bacs jaune le planning reste inchangé (les semaines paires, selon le jour de collecte sur votre commune).

#### Contrôle d'accès à la déchèterie mobile :

A partir de 2026 le contrôle d'accès sera effectif à l'entrée de la déchèterie (présentation obligatoire de l'Ecopass). Le nombre de passage inclus dans la redevance et le prix du passage supplémentaire sont en cours de réflexion.



## Le choix du multi-âge Une évolution au service des enfants, des familles et des professionnelles

**Le passage au multi âge se fait à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2026**

Face à la baisse de la natalité et à la diminution du nombre d'enfants accueillis à la crèche Les Petites Bout'Thor, la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin a repensé l'organisation de l'accueil collectif.

Les études menées en 2024-2025 ont montré les limites du fonctionnement en sections séparées : des places vacantes d'un côté, des refus d'inscription de l'autre, et une configuration des locaux entraînant un surdimensionnement du personnel.

### Le passage en accueil multi-âge

s'est imposé comme une réponse à la fois pédagogique et organisationnelle.

Ce mode de fonctionnement permet à des enfants de 10 semaines à 3 ans d'évoluer ensemble dans un même espace, dans un environnement souple, vivant et naturel, proche de ce que l'on retrouve dans une fratrie.

### Un cadre rassurant et stimulant pour les enfants

Le multi-âge favorise les interactions entre enfants d'âges différents. Les plus jeunes observent et imitent les plus grands qui développent de leur côté autonomie, empathie et sens des responsabilités.

Les enfants retrouvent des repères stables : un même lieu, les mêmes adultes, un climat sécurisant propice à la confiance et à l'attachement.

Le rythme de chacun est mieux respecté : chaque enfant peut explorer, jouer ou se reposer selon ses besoins du moment.

Ce fonctionnement permet aussi de réunir les fratries, renforçant les liens familiaux tout en favorisant un développement global et harmonieux.

### Une organisation plus fluide pour les équipes

Pour les professionnelles, le multi-âge apporte une meilleure continuité éducative et une organisation plus sereine.

Des petits groupes de référence sont constitués avec des adultes identifiés, favorisant le lien individualisé et la cohésion d'équipe.

Le travail en binôme soutient la coopération et limite la charge mentale. Accompagner des enfants d'âges variés est aussi une source d'enrichissement professionnel, ce qui permet d'élargir les compétences et de diversifier les pratiques.



**“ Le multi-âge favorise les interactions entre enfants d'âges différents ”**

### Une dynamique collective accompagnée

Au-delà d'un changement de structure, le multi-âge s'inscrit dans une démarche de projet collectif.

Dans ce cadre, la crèche bénéficie d'un accompagnement technique et pédagogique assuré par les cabinets 40Pourcent et Les Mômeries, en partenariat avec la PMI et la CAF du Haut-Rhin.

Ces appuis ont permis d'ajuster les conditions d'accueil, de repenser les espaces et de renforcer la formation du personnel pour offrir à chaque enfant un environnement de qualité, souple et bienveillant.

# ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS



## ➤ La médiathèque, un lieu vivant, des partenariats multiples

Tout au long de l'année, la médiathèque intercommunale s'appuie sur un large réseau de partenaires scolaires, culturels et associatifs pour faire vivre la lecture, la créativité et la rencontre au cœur de la vallée.

### Des rendez-vous réguliers avec les écoles et structures éducatives

Les écoles de la vallée sont accueillies chaque année : de la petite section au CM2, chaque classe participe à une séance de deux heures autour de la découverte de la médiathèque, de lectures, de musique ou de vidéos. Deux classes sont reçues simultanément afin d'optimiser les transports pris en charge par la Communauté de Communes et nécessitant la présence de deux agents de la médiathèque. L'IME de Thann bénéficie, une fois par mois, d'un créneau dédié pour des séances adaptées et ludiques

mélant histoires, comptines, jeux de doigts et chants.

Les enfants du périscolaire fréquentent aussi la médiathèque deux fois par semaine pour des lectures à thème et des ateliers créatifs. Cette année, le fil rouge est consacré à l'art, avec des bricolages simples et accessibles.

D'autres partenaires réguliers, tels que le Relais Petite Enfance et la crèche Les P'tites Bout'Thur, participent également à ces temps d'éveil et de partage.

## ➤ Travaux au centre aquatique de Wesserling

### Un équipement modernisé pour la rentrée 2026

Depuis novembre 2024, le Centre Aquatique de Wesserling est en pleine transformation. Rappel de l'objectif : proposer un équipement plus économique, plus moderne et mieux intégré dans le paysage de la vallée, tout en conservant son caractère ludique et convivial.

Après les phases de démolition, désamiantage et gros œuvre, le chantier se poursuit avec la réfection des toitures, le remplacement des huisseries, la modernisation du traitement d'air et la mise aux normes électriques.

L'année 2026 sera marquée par la pose d'un bassin en inox, la rénovation complète des vestiaires et l'installation de nouveaux jeux d'eau intérieurs et extérieurs.

**La réouverture des bassins est prévue pour la rentrée de septembre 2026.**



### Des activités culturelles ouvertes à tous

Les partenariats s'étendent aussi au domaine des loisirs et de la création :

- **Atelier relaxation de La Filigraine** : chaque mercredi soir, autour de la harpe celtique et de la lecture.
- **Cours et stages de dessin animés** par Ugo Lange, pour adolescents et adultes.
- **Club d'échecs** : un mercredi par mois dès 6 ans, en partenariat avec le cercle d'échecs de la Thur.
- **Lire et faire lire** : des bénévoles viennent lire des histoires aux enfants chaque mercredi.



• **Ateliers bricolage** : proposés par la médiathèque, sans inscription, souvent en lien avec les fêtes du calendrier. Ces nombreuses initiatives traduisent la volonté de la Communauté de Communes de soutenir la culture, la créativité et le vivre-ensemble sur tout le territoire.

## > Appel à bénévoles – L'Alsacienne Cyclo 2026

Vous aimez le vélo et l'ambiance conviviale des grands événements ?

L'équipe de L'Alsacienne Cyclo recherche des bénévoles dynamiques et motivés pour contribuer à la réussite de l'édition 2026, organisée le 28 juin au Lac de Kruth-Wildenstein.

Rejoignez l'aventure et participez à la mise en valeur du territoire à travers une manifestation sportive emblématique !

bene@alsacienne-cyclo.org

saintamarin@hautest-vosges-alsace.fr

Tél. 03 89 82 13 90



## > Forum des associations sportives de la vallée : une journée d'échanges et de découvertes

Le samedi 6 septembre 2025, la Communauté de Communes a organisé, au gymnase de Saint-Amarin, le forum des associations sportives de la vallée, accompagnées du corps local des sapeurs-pompiers.

L'événement a réuni 19 associations dont 12 ont proposé des démonstrations et initiations de leurs disciplines dans une ambiance dynamique et ensoleillée.

Ce rendez-vous a permis de valoriser la diversité du tissu associatif local et de promouvoir la pratique sportive pour tous les âges.



## > Octobre Rose : mobilisation et solidarité

Le mois d'octobre a une nouvelle fois été placé sous le signe de la solidarité et de la prévention.

Les agents de la Communauté de Communes se sont mobilisés pour soutenir la lutte contre le cancer du sein à travers plusieurs actions :

- la Journée "Tous en Rose",
- un atelier "Nutrition Santé" animé par Sophie Primot, diététicienne-nutritionniste, en partenariat avec la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin,
- une collecte solidaire de soutiens-gorge et brassières,
- et un "Goûter rose" convivial pour clôturer le mois, avec la remise du lot au gagnant du quiz "Questions pour un Sein".

La Communauté de Communes remercie chaleureusement l'ensemble des participants de leur engagement et de leur bonne humeur.

Ensemble, continuons à sensibiliser, prévenir et soutenir la recherche !



## > De nouveaux vélos à assistance électrique arrivent !

Le Pays Thur Doller renforce son service de location avec l'arrivée de 20 nouveaux vélos à assistance électrique, venant compléter la flotte actuelle de 40 vélos.

Cette initiative vise à encourager la pratique du vélo au quotidien et à permettre aux habitants de tester le vélo électrique avant un éventuel achat personnel.

Rendez-vous chaque quatrième mercredi du mois, de 15h à 18h, au Pavillon des créateurs du Parc de Wesserling pour récupérer ou restituer votre vélo.

Plus d'informations sur : [www.pays-thur-doller.fr/v-loc](http://www.pays-thur-doller.fr/v-loc)

## > Festivitas 2026

Comme chaque année, l'Office de Tourisme de la Vallée de Saint-Amarin sera présent au salon Festivitas, au Parc des Expositions de Mulhouse, du 6 au 8 février 2026.

Un rendez-vous incontournable pour faire découvrir les atouts touristiques et culturels de la vallée à un large public.

### > Réseaux sociaux

Ne perdez rien des informations de votre collectivité et de votre territoire, en vous abonnant à nos différents réseaux sociaux !

& Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

@cc.valleedesaintamarin

sur notre chaîne Communauté de Communes Vallée de Saint-Amarin

[ccvsfa.fr](http://ccvsfa.fr)

Application IntraMuros, téléchargeable gratuitement depuis votre smartphone.

# Déchets ménagers et déchèterie mobile

## Calendrier de collecte 2026

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1★	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5★	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17★	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7★	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
	31					

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2★	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin  
70 rue Charles de Gaulle • 68550 Saint-Amarin • 03 89 82 60 01 • ecocitoyenne@ccvsa.fr • www.ccvsa.fr

### Déchèteries mobiles

Malmerspach

Moosch

Fellingen

★ Collecte des huissier :  
1<sup>er</sup> avril / 5 juin / 17 juillet /  
7 août / 2 octobre

Horaires été  
du 01/04 au 31/10 :  
13h-19h

Horaires d'hiver  
du 01/11 au 31/03 :  
10h-16h

En cas d'alerte canicule ORANGE OU ROUGE les horaires d'ouverture seront fixées à 7h-14h

À chaque commune son jour de collecte :

#### LUNDI

Fellingen

Oderen

#### MARDI

Goldbach-Altenbach

Kruth

Mitzach

Mollau

Urbes

Wildenstein

#### JEUDI

Geishouse

Malmerspach

Saint-Amarin

#### VENDREDI

Husseren-Wesserling

Moosch

Ranspach

Storckensohn

#### En alternance :

Bac jaune

Recyclables hors verre

Bac gris

Ordures ménagères (OMR)

jours fériés - collecte reportée :

Sacs jaunes : collecte tous les mercredis. Sac à sortir uniquement le mardi soir, au pied de votre borne OMR.